

Le Permis d'Exploitation

Vous déclarez, l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'un débit de boissons à consommer sur place de deuxième, troisième et quatrième catégories.

Vous devez suivre **une formation obligatoire spécifique sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons** institué par la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 complété par le décret n° 2007-911 du 15 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 3332-1-1 du Code de la Santé publique (partie réglementaire).

UMIH 90 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) a reçu l'agrément du Ministère de l'intérieur pour dispenser cette formation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI90) et l'Union Syndicale des Cafetiers Hôteliers Restaurateurs Discothèques (UMIH) du Territoire de Belfort se sont associées pour mettre en œuvre cette formation.



UMIH Formation délivrera à chaque participant l'ayant suivi en totalité, l'attestation au permis d'exploitation. **Ce permis d'exploitation est valable dix ans.**

Depuis le 2 avril 2009, les personnes qui déclarent des **licences restaurant** sont concernées. Les cafetiers qui ont ouvert avant le 1^{er} avril 2007 et qui n'envisagent pas de changer d'établissement, ne sont pas concernés par cette mesure.

Durée de la formation

Durée de la formation : 20 heures

Lieu de la formation : CCI90

Dates des formations pour l'année 2016 :

- 5/6/7 décembre 2016

Pour l'année 2017 :

- 9/10/11 janvier 2017

- 6/7/8 février 2017

- 6/7/8 mars 2017

Prise en charge de 235 euros pour les chefs d'entreprise non inscrits à l'URSSAF et au RCS avant le début de la formation.

En cas de mutation, transfert ou translation, lorsque l'exploitant justifie d'une expérience professionnelle de 10 ans, en qualité d'exploitant de la licence, la durée de la formation est ramenée à 7 heures.

Coût : 300 € (prise en charge possible par AGEFICE ou FAFIH en fonction du statut du stagiaire)


Inscription :

UMIH 90

1 rue du Docteur Fréry

90000 BELFORT

Tél. 03 84 28 54 54

 **umih90@free.fr**

Coût : 700 € (prise en charge possible par AGEFICE ou FAFIH en fonction du statut du stagiaire)